

**Département de la LOZÈRE - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

\*\*\*\*\*

**Séance du 8 avril 2025**

COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DES  
HAUTES TERRES  
DE L'AUBRAC

Nombre de membres :

Afférents au conseil  
communautaire : 35

Présents : 19

Qui ont pris part à la  
délibération : 25

Date de convocation :

1<sup>er</sup> avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à 20h30 (vingt heures et trente minutes), le Conseil de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre Permanent de la Photographie (Fournels), sous la présidence de M. Alain ASTRUC

**Présents :** M. ASTRUC, M. BASTIDE, Mme BREZET, Mme PROUHEZE, M. POULALION Jérôme, Mme JOUBERT, M. GUIRAL, Mme BOUARD, Mme BOUCHARINC, Mme MARTIN, Mme PELISSIER-GODARD, M. BEAUFILS, M. CONSTANT, M. HERMET Vincent, M. MALAVIEILLE, M. MONTIALOUX, M. POULALION Michel, M. PRIEUR, M. TARDIEU Jean-Marie

**Avant donné pouvoir :** Mme RIEUTORT a donné pouvoir à M. GUIRAL, M. CARIOU a donné pouvoir à M. BASTIDE, M. BRUN a donné pouvoir à Mme JOUBERT, Mme SAGNET a donné pouvoir à Mme PROUHEZE, M. FLORANT a donné pouvoir à M. ASTRUC, M. GRAS a donné pouvoir à Mme MARTIN

**Absents :** M. HERMET François, M. PRAT M. MALHERBE Mme MALAVIEILLE Mme BASTIDE Mme BOYER, M. MANTRAND, M. LONGEAC, M. POUDEVIGNE

**Secrétaire :** Mme PROUHEZE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

**OBJET : BUDGETS PRIMITIFS L'EXERCICE 2025 : BUDGETS ZAE NASBINALS, LOTISSEMENT NOALHAC, LOTISSEMENT LES ESCURIALES, ZAC AUMONT-AUBRAC, ZA ARCOMIE ET ZAE FOURNELS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU l'avis de la commission des finances et du foncier du 25 mars 2025,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de procéder au vote des budgets primitifs des budgets ZAE Nasbinals, lotissement Noalhac, lotissement les Escuriales, ZAC Aumont-Aubrac, ZA Arcomie et ZAE Fournels de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac pour l'exercice 2025,

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,*

**ADOPTE**

- le Budget Primitif du **budget ZAE de Nasbinals** de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac pour l'exercice 2025 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	335 983,68 €	335 983,68 €
INVESTISSEMENT	175 495,86 €	240 384,00 €
TOTAL	511 479,54 €	576 367,68 €
<b>POUR :</b>	<b>25</b>	<b>CONTRE : 0</b>
		<b>ABSTENTION : 0</b>

- le Budget Primitif du **budget Lotissement Noalhac** de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac pour l'exercice 2025 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	161 673,73 €	204 180,71 €
INVESTISSEMENT	161 663,73 €	161 663,73 €
TOTAL	323 337,46 €	365 844,44 €
<b>POUR :</b>	<b>25</b>	<b>CONTRE : 0</b>
		<b>ABSTENTION : 0</b>

26-08-04-25

Envoyé en préfecture le 28/04/2025  
Reçu en préfecture le 28/04/2025  
Publié le  
ID : 048-200069144-20250408-26\_08\_04\_25-DE

- le Budget Primitif du **budget Lotissement les Escuriales** de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac pour l'exercice 2025 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	133 787,76 €	161 755,80 €
INVESTISSEMENT	83 039,39 €	83 039,39 €
TOTAL	216 826,85 €	244 795,19 €
<b>POUR : 25</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>

- le Budget Primitif du **budget ZAC Aumont-Aubrac** de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac pour l'exercice 2025 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	580 509,89 €	684 271,59 €
INVESTISSEMENT	502 293,97 €	502 293,97 €
TOTAL	1 082 803,86 €	1 186 565,56 €
<b>POUR : 25</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>

- le Budget Primitif du **budget ZA Arcomie** de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac pour l'exercice 2025 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 179 460,28 €	1 179 460,28 €
INVESTISSEMENT	878 002,95 €	1 127 855,81 €
TOTAL	2 057 463,23 €	2 307 316,09 €
<b>POUR : 25</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>

- le Budget Primitif du **budget ZAE Fournels** de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac pour l'exercice 2025 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	5 098,68 €	5 098,68 €
INVESTISSEMENT	5 523,40 €	5 523,40 €
TOTAL	10 622,08 €	10 622,08 €
<b>POUR : 25</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>

Pour extrait certifié conforme.  
Acte certifié exécutoire, compte tenu de la transmission à la Préfecture le  
et de la publication ou de la notification Aumont-Aubrac, le  
Le Président, Alain ASTRUC

